ATTESTATION DE VISITE OBLIGATOIRE

PRESTATIONS DE MISE EN PROPRETE DES LOCAUX ET ESPACES

Marché N° 2026M02

Je soussigné,

Audrey STERLINGOTS,
Directrice technique,

agissant en tant que représentant du THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE pour la consultation,

atteste que la Société, ----------

était présente et représentée à la visite des locaux et espaces, organisée ce jour, conformément aux dispositions du Règlement de Consultation relatif à l'exécution de prestations de mise en propreté des locaux et espaces.

Fait à Paris, le 19 novembre 2026 :

Ce document doit être joint par le candidat à son offre de service.